

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2009)
Heft: 1835

Artikel: Conseil fédéral : président, un métier de pro : pour tirer une leçon du marasme actuel, reprise d'une idée souvent avancée
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013934>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conseil fédéral: président, un métier de pro

Pour tirer une leçon du marasme actuel, reprise d'une idée souvent avancée

André Gavillet (30 août 2009)

L'humiliante escapade du président de la Confédération en Libye a mis à l'épreuve le fonctionnement et les méthodes de travail du gouvernement, les révélant déphasées et dépassées (DP 1834).

La présidence de la Confédération a été instaurée sous le signe de la méfiance, celle des fédéralistes contre tout renforcement du pouvoir central, celle, républicaine, contre toute forme de pouvoir personnel. D'où la limitation du mandat à une seule année, d'où l'interdiction de le renouveler immédiatement. Ainsi le veut la Constitution.

Dans les faits, la présidence a pris du poids politique. La collaboration entre les départements est de plus en plus complexe. Presque aucun problème n'est monodépartemental. Il faut donc, avec l'appui de la Chancellerie, faire circuler les rapports nécessaires pour une prise de décision critique et collégiale. Mais surtout les problèmes internationaux exigent l'intervention, la

participation de celui ou celle qui incarne l'Etat. C'est une représentativité supérieure, distincte de celle plus proche des affaires internationales ordinaires qu'exerce le ou la responsable des affaires étrangères.

Or les qualités de président, de haute exigence, ne sont pas réparties également entre sept conseillers. Hans-Rudolf Merz en a fait la démonstration. Naïf et orgueilleux, il manque des compétences qu'exige ce rôle. C'est un président de tournus, et, hélas, d'aléas.

A neuf

Pendant ce temps se déroule le rituel d'une élection au Conseil fédéral. Comme le pays vit (affaires bancaires et internationales) un véritable repositionnement, l'élection semble dérisoire par rapport aux besoins d'une nouvelle politique.

Seule émerge la revendication de la Suisse italophone. Elle pourrait être satisfaite si le Conseil fédéral était un collège à neuf membres. Par ailleurs,

certains départements-mammouths rendent impossible la participation ministérielle à l'échelle européenne, le chef de département n'ayant pas le don d'ubiquité.

Les indicateurs concordent: représentation facilitée des diverses régions du pays, adaptation (modeste) aux schémas d'organisation européens et internationaux, nécessité d'une coordination plus suivie des travaux du collège, et enfin exigences choisies et non aléatoires pour la fonction de président.

Amorces

La présidence dans cette perspective pourrait être de deux ans, renouvelable une fois. Solution qui a souvent été avancée. L'occasion se présente de sortir d'un exercice de caisse à sable. Cette réforme, pourtant modeste, exigerait une révision de la Constitution, donc un mouvement large qui assure la double majorité du peuple et des cantons. Le moment est venu.